### Revue de presse



**Collectif Bancs Publics** 

Contacts

Collectif Bancs Publics: bancspublicssete@gmail.com

Facebook : Collectif Bancs Publics

### Collectifs Bancs Publics PRESSE

Cette revue de presse comporte les dates et les liens des articles parus sur la mobilisation du collectif Bancs Publics

#### L'Humanité

Publié le mercredi 5 janvier 2022

#### France3 Occitanie

Publié le 26/10/2021

#### **France Inter**

Publié le 7 janvier 2022 LaTête au Carré Camille passe au vert Lien Youtube https://m.youtube.com/watch?v=GQ6XMx7o3wA

#### Midi Libre

Publié le 20/01/2022 à 10:01 Publié le 18/01/2022 à 08:01 Publié le 17/01/2022 à 15:08 Publié le 14/01/2022 à 15:05 Publié le 11/01/2022 à 12:01 Publié le 09/01/2022 Publié le 08/01/2022 à 12:00 Publié le 06/01/2022 à 09:00 Publié le 06/01/2022 à 09:00 Publié le 05/01/2022 à 10:01 Publié le 04/01/2022 à 09:04 Publié le 31/12/2021 à 14:01 Publié le 19/12/2021 à 14:01 Publié 18/12/2021 Midi Libre Publié le 12/12/2021 à 11:59 Publié le 11/12/2021 à 15:07 Publié le 10/12/2021 à 16:30 Publié le 03/12/2021 à 20:38 Publié le 23/11/2021 à 08:01 Publié le 21/11/2021 à 08:00 Publié le 21/11/2021 à 09:01

#### Le Singulier.fr

Publié le 11 janvier 2022 Publié le 9 janvier 2022 Publié le 4 janvier 2022 Publié le 23 novembre 2021

#### Le Mouvement.info

Publié le 18 décembre, 2021

#### L'Humanité

Publié le mercredi 5 janvier 2022

https://www.humanite.fr/societe/sete/ecologie-sete-le-parking-de-la-discorde-embrase-les-bancspublics-733122

14 l'Humanité Mercredi 5 janvier 2022

#### LES ENFANTS D'ABORD!

« Nous avons prevu un accueii parrout en France (...) des enfants de soignants pour faire en sorte que les soignants puissent continuer à travailler.» Gabriel Attal Porte-parole du gouverneme 6

en conseil de discipline dans le cadre du féminicide de Mérignac, où, en mai 2021, un homme a brûlé vive sa femme en pleine r

Société&Solidarités

### À Sète, le parking de la discorde embrase les Bancs publics

Le maire (divers droite) François Commeinhes veut, sans concertation, construire un nouveau parking en centre-ville, qualifié de crime écologique par un collectif d'habitants.

Sète (Hérault), envoyée spéciale

à où Attila passe, les tilleuls escagassent. » Depuis plusieurs semaines. chaque jour, des petites mains collent sur les 63 arbres de la place Aristide-Briand, à Sète (Hérault), ces petites affiches écrites à la main. Attila, c'est le maire divers droite de la ville, François Commeinhes. Son projet: construire un parking souterrain de 300 places sous cette esplanade, au cœur de la ville. Un parking de plus, alors que le centre-ville en compte déjà deux, dont l'un à moins de 500 mètres. Un collectif, les Bancs publics, en référence à Georges Brassens, originaire et amoureux de Sète, s'est constitué. Il compte déjà 900 membres et a réuni près de 7000 signatures contre le crime écologique représenté par ce projet. Car la place Aristide-Briand est le poumon

social de la ville. Les enfants s'égayent sur l'aire de jeux, leurs parents papotent sur les bancs alentour. Les terrasses de café et de restaurant s'y étalent, rarement désertes. Un kiosque à musique accueille régulièrement des artistes. Tous les jeudis, se tient une bro-cante, une partie des commerçants du marché s'y installent, le mercredi. Comme dans toute ville du Sud, les tilleuls argentés, qui ont rem-placé il y a quelques années les platanes ma-lades, apportent une ombre bienvenue au moment des pics de chaleur, en été. Le projet du maire met à mal toute cette structure.

#### Entre la lagune et une source d'eau potable

Car, François Commeinhes n'en démord pas: il a été élu avec ce projet dans sa besace et il ira jusqu'au bout, a-t-il réaffirmé lors d'une réunion publique en novembre 2021: ti une reamon panque en movembre 2021; selon lui, le parking «n' a pas vocation à faire rentrer plus de véhicules, mais à libérer l'espace occupé par les voitures ». Pourtant, le centre-ville, aux étroites rues qui s'entrecroisent, est déjà saturé par une circulation très dense qui va être accrue par ce projet. Les arbres? Selon François Piettre, l'un des animateurs des Bancs publics, «23 % d'entre eux seulement vont être replantés. Le reste iru dans des pots. Or, cette espèce d'arbre ne peut pas se développer en pot ». D'autant que les pelleteuses vont devoir creuser sur sept mètres. Liberio Cenci, un

ALL

autre membre du collectif, s'insurge, Cet architecte en retraite explique que, construit entre la lagune et une source d'eau potable, sur de la roche friable, ce parking est quasiment un crime écologique: les arbres actuels «retiennent l'eau qui s'écoule du mont Saint-Clair, juste au-dessus. Et ce rôle d'éponge, de fait, ne pourra plus exister ». Un comble dans une ville du Sud, au regard des ra-

vages causés ailleurs par les inondations. Un autre parking, récemment construit, a d'ail-leurs son deuxième niveau inondé, et c'est un problème récurrent à Sète, explique Fran-çois Liberti, ancien maire com-muniste de la ville. Ce projet de

nouveau parking est d'autant

plus fou que, hors saison, des centaines de places sont libres en centre-ville. Sur les périodes où les touristes affluent, il suffirait de créer, à la lisière de la ville, des espaces, qui existent, pour garer les voitures. Et de développer les navettes gratuites, fluviales ou par bus, abonde le collectif.

#### Une action en justice

Le maire souhaitait que, début janvier, les arbres soient arrachés et la place clô-turée. Mais une action en justice a été lancée par une quinzaine de riverains et le collectif. Un référé a été déposé le 24 dé-cembre au tribunal administratif de Mont-pellier par leur avocate, Gaëlle d'Albenas. Le maire n'a déposé aucun permis de construire et aucun arrêté pour les travaux. Or, on est dans un site remarquable, avec des arbres et un site architectural protégés, il ne peut pas faire n'importe quoi », ex-plique-t-elle. L'édile est aussi passé par-dessus « tout le processus de concer-tation avec les habitants ». Le référé suspend les travaux, en théorie, pour encore une dizaine de jours, ajoute-t-elle. Elle espère que la procédure judiciaire « va le faire réfléchir ». François Commeinhes a déjà été condamné à dix mois de prison avec sursis et 8 000 euros d'amende dans une affaire d'attribution de concessions de plage, le 3 décembre 2021. • CAROLINE CONSTANT

Une pétition est en ligne :

#### France 3 Occitanie

///

Publié le 26/10/2021 à 17h05 Lien

https://france3-

regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/sete/s ete-les-opposants-au-parking-souterrain-de-la-place-aristide-briand-denoncent-un-projet-a-contresens-de-l-ecologie-2310304.html

Sète : les opposants au parking souterrain de la place Aristide Briand dénoncent un projet à contresens de l'écologie

Écrit par Valérie Luxey



La place Aristide Briand est au cœur du centreville de Sète - octobre 2021. • © Enrique Garibaldi, France 3 Occitanie

A Sète, face à la pénurie de zones de stationnement, la mairie prévoit de construire un nouveau parking souterrain de 300 places sous l'historique place Aristide Briand, au cœur du centre ville. Les opposants dénoncent un projet dépassé qui ne répond pas aux enjeux écologiques et de qualité de vie.

A Sète, presqu'île <u>traversée de canaux</u> au territoire géographiquement contraint, circuler en voiture peut parfois devenir une gageure. Avec 184.500 déplacements quotidiens et une fréquenation touristique en hausse constante qui s'étale désormais sur la quasi totalité de l'année, la mobilité y est devenue un véritable casse-tête, comme le soulignait il y a un an, un article du quotidien <u>Les Echos</u>. Trouver une place pour stationner relève souvent du défi.

#### A contresens de l'Histoire

D'où l'idée de la municipalité de construire un nouveau parking souterrain dans le cœur historique de Sète : la place Aristide Briand, communément appelée "l'Esplanade" par les Sétois. Un projet dont le coût est estimé entre 10 et 12 millions d'euros. Ses opposants le jugent à contresens des enjeux environnementaux et de qualité de vie actuels. Ils se sont mobilisés à deux reprises ces derniers jours, manifestant sur les lieux pour faire passer leur message :

Ça va augmenter le nombre de voitures sur les quais du centre ville pour accéder à ce parking. Et puis, il va y avoir 2 ans de travaux pendant lesquels on n'aura plus aucun endroit que nos enfants jouent et pour prendre un café en terrasse.

Une manifestante opposée au projet

#### Le cœur battant de la vie du centre ville

Aujourd'hui, la place Aristide Briand abrite plusieurs terrasses de bars/restaurants, un kiosque à musique, une fontaine, un manège, une aire de jeux pour enfants et de nombreux arbres. Il accueille aussi chaque mercredi une partie des étals du marché hebdomadaire, et ponctuellement des

brocantes et autres événements culturels ou gastronomiques.

Tout cela devrait disparaître le temps des travaux, qui devraient durer 2 ans et pourraient commencer au premier trimestre 2022. Si les commerces et le kiosque retrouveront ensuite leur place, le sort de l'aire de jeux n'est pas tranché et les arbres devraient être replantés en moins grand nombre. C'est ce que révélait récemment un article de nos confrères du Midi Libre.

#### Les parkings actuels saturés

Un mal pour un bien selon la municipalité, qui entend ainsi répondre aux besoins de stationnement accrus ces dernières années. Pour ce seul été 2021, la fréquentation des parkings existants a augmenté de 30% pour celui des Halles, de 11% pour celui sous le Canal et de 30% pour le parking des Trois-digues, aux abords des plages du Lido.

#### La navette fluviale, transport de demain?

Mais pour les opposants, les voitures sont déjà trop nombreuses en centre ville. Ils préconisent des parkings extérieurs desservis par des navettes fluviales aux fréquences élargies (depuis le début du mois de mai, plus de 72.000 passagers ont emprunté la navette reliant le centre au parking gratuit du Mas Coulet en entrée de ville, et la navette avec Mèze via l'étang de Thau a transporté plus de 52.000 personnes). L'un des manifestants estime cette solution réalisable :

Sur l'entrée est, il y a de la place pour des parkings. Les canaux pourraient être utilisés pour du transport en commun navigable, il suffit de doubler ou tripler l'offre existante et de mettre en place des parkings extérieurs.

Un manifestant opposé au projet

Sans attendre le dépôt du permis de construire, ils envisagent des recours et se sont constitués en collectif. Ils sont soutenus par les opposants politiques à l'actuelle municipalité Divers Droite.

//////////

#### France Inter

///
Publié le 7 janvier 2022
LaTête au Carré
Camille passe au vert

Lien Youtube
<a href="https://m.youtube.com/watch?v=GQ6XMx7o3">https://m.youtube.com/watch?v=GQ6XMx7o3</a>
wA

#### Midi-Libre

//////////

///

#### Publié le 20/01/2022 à 10:01

Lien:

https://www.midilibre.fr/2022/01/19/sete-bancs-publics-et-des-forains-manifestent-contre-le-projet-de-parking-10055989.php

Sète: Bancs publics et des forains manifestent contre le projet de parking Désormais, c'est le mercredi et le samedi que les opposants ont décidé de se faire entendre.

Mercredi 19 janvier, l'association Bancs publics a manifesté, depuis la place Aristide-Briand, jusqu'à la place de l'hôtel de ville de Sète. À l'issue du marché du mercredi, plusieurs forains ont rejoint le cortège et uni leurs voix dans les mêmes slogans. "Le marché à sa place, la place a son marché", "Oui au marché, non au parking", ont ainsi été répétés des dizaines de fois, tandis que les manifestants portaient banderoles et panneaux refusant la création d'un parking souterrain sur les lieux. Sur l'une des banderoles, était inscrit "La politique, c'est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde".

#### Refus d'un déplacement quai d'Alger

Des prises de parole ont une lieu sur les deux places. À l'arrivée, sous les fenêtres du bureau du maire, l'association Bancs publics a ainsi tendu le micro à ses membres. Mais aussi à deux commerçantes non sédentaires venues dirent leurs craintes et leur refus du déplacement du marché non alimentaire vers le quai d'Alger annoncé par la Ville de Sète pour le temps des travaux.

"Il faut arrêter ce projet dément. On ne fait pas sur une place publique comme on ferait dans son jardin privé", lançait le président de Bancs publics. "Est-ce que c'est très écologique de faire ça ? Est-ce qu'il y aurait pas moyen de faire autrement ?", interrogeait une commerçante. "J'habitais la région parisienne et je suis arrivée pour avoir un cadre de vie meilleur pour mes enfants et cela va être pire qu'à Paris ? Mais c'est une catastrophe ! On va se battre."

Après des prises de parole très musclées, Bancs publics indiquait : "Nous ne sommes pas simplement des citoyens qui disons non, nous voulons aussi construire avec". Un groupe "propositions" a ainsi été créé et se réunira tous les 15 jours pour réfléchir avec les riverains notamment à l'avenir de la place et à "une bonne mobilité urbaine sensée et intelligente pour la ville. Et de donner rendezvous les mercredis et samedis suivants sur la place.

Pour rappel, Bancs publics a déposé un référé contre les futurs travaux. La justice ne s'est pas encore prononcée. Elle a jusqu'au 10 février pour le faire.

## Bancs publics et des forains manifestent contre le futur parking





///

#### Publié le 18/01/2022 à 08:01

Lien

https://www.midilibre.fr/2022/01/17/sete-le-mystere-du-puits-souterrain-proche-de-la-place-aristide-briand-10051373.php
Vincent Lacour

Sète : "Le mystère du puits" souterrain proche de la place Aristide-Briand

Alors que la bataille juridique est en cours, autour du parking de la place Aristide-Briand, une construction souterraine refait surface.

"Il y a tout un travail qui se fait sur les sous-sols de la place. Grâce aux archives, je peux vous annoncer que nous sommes en train de découvrir des merveilles sous l'esplanade", déclarait lundi 17 janvier, en début de matinée, Camille Perdjan, membre du bureau du collectif Bancs publics. Une structure qui s'oppose au projet de construction d'un parking sous la place Aristide-Briand.

### Était-ce un des puits qui servait à l'alimentation en eau des navires ?

Un nouveau développement surgi du passé dont l'importance, dans l'issue de la bataille juridique (1) amorcée par le collectif, pour contrer le projet de la Ville, reste difficile à déterminer. Il n'empêche qu'à la lecture d'un article de l'édition *Midi Libre de* Sète du 28 septembre 1982, on se rend compte de l'importance d'au moins une structure qui se trouve sous la surface du sol.

Dans le *Midi Libre* de cette époque, il est fait état de la "découverte mystérieuse" d'un puits dans la rue du 11-novembre. "D'où venait cette eau. Était-ce un des puits qui servait à l'alimentation en eau des navires ? Était-ce le puits du Bosc, celui de la place ou d'un autre appartenant à un particulier ?". Le papier intitulé "Le Mystère du puits", fait état de nombreuses questions sur l'origine de la découverte.

#### XVIIIe siècle

Puis, on obtient "quelques éclaircissements apportés à ce puits, après qu'une équipe de sapeurs-pompiers soit descendu jusqu'à son fond", précise le papier qui en propose une description. "Un premier conduit descend de 10 mètres. Dans le fond, il y : "Il a 80 cm d'eau. Vers l'Esplanade, tout est bouché alors que sous la route (rue du 11-novembre NDLR) part un tunnel de 4 m de long qui débouche sur une belle salle voûtée de 15 m de section et de 10 m de hauteur. Il y a également une cheminée qui s'élève toute droite à partir de cette salle", explique le rédacteur de l'époque qui ajoute: "Il semblerait que ces constructions datent du XVIIIe siècle".

Un peu plus loin dans le texte, après avoir appris que les "explorateurs" ont retrouvé de nombreuses cruches cassées, on est informé que "d'anciens Sétois du quartier se souviennent que l'on faisait boire les chevaux à cet endroit-là".

#### **Géomètres experts**

Un endroit connu des sapeurs-pompiers qui y font des exercices régulièrement, selon le commandement de la caserne de Sète. Les soldats du feu y ont même accompagné, l'année dernière, "des géomètres experts qui faisaient des relevés, certainement pour les travaux du futur parking".

#### L'organisation des veilles

"Nous sommes au moins deux à veiller, en même temps, sur cette place. Nous sommes actifs tous les jours de 8 h à 17 h", précise Camille Perdjan. Cette membre du bureau du collectif Bancs public est "en charge de l'organisation des veilles sur la place Aristide-Briand". Un tour de garde qui fonctionne "par tranches d'une heure et demie" et qui a pour but de "vérifier qu'il n'y a pas de commencement de travaux sur la place où doit être construit le futur parking". "On fait ça dans le bonne humeur et la convivialité. Pour être

efficaces, on utilise un outil informatique sur lesquels les gens s'inscrivent".

Alors que le résultat du référé préventif, déposé par le collectif Bancs publics le 27 décembre dernier, n'a pas encore été rendu, il apparaît que les abords de la place du kiosque recèlent des constructions souterraines dont on pourrait bien reparler prochainement.

(1) Le 27 décembre dernier, le collectif Bancs publics a déposé un recours en référé préventif. C'est un cas particulier, mis en œuvre lors de la réalisation de travaux importants pouvant avoir un impact matériel sur le voisinage. Cela autorise les expertises judiciaires pouvant servir de références en cas de problèmes résultants de ces travaux.

/////////

///
Publié le 17/01/2022 à 15:08
Lien
https://www.midilibre.fr/2022/01/16/sete-bancs-publics-les-tilleuls-argentes-de-la-place-aristide-briand-sont-parraines-10049676.php

### Sète : Bancs Publics, les tilleuls argentés de la place Aristide Briand sont parrainés

En parallèle de l'action en justice lancée par l'association, dont elle aura le résultat dans la semaine, Bancs Publics cherche à se faire connaître.

L'association Bancs publics, qui lutte contre la construction du parking souterrain sous la place Aristide Briand a trouvé une idée originale pour se faire connaître.

Parrainer tous les arbres de la place

"En parallèle on essaie d'animer les réseaux sociaux, on colle des affiches, on distribue des tracts et on a décidé de faire parrainer tous les arbres de la place. Raconte Mathieu Caluéba en charge de la communication. Toucher le cœur des habitants "Pour gagner de la visibilité et toucher le cœur des habitants, nous avons

décidé faire parrainer chaque arbre de la place. Les soixante-seize tilleuls argentés et les deux acacias par des personnes et des personnalités".

La liste des célébrités locales et nationales s'étoffe

L'idée a bien pris et la liste des célébrités locales et nationales s'étoffe de jour en jour. De Demi Portion à Cécile Bois en passant par Yann-Arthus Bertrand, Claude Combas et Guillaume Meurice, l'opération fait son petit chemin. "Nous avons aussi des citoyens, un échantillon représentatif de toute la population de Sète", ajoute le communicant. Les anciens maires de la ville, Yves Marchand et François Liberti soutiennent également l'opération.





Demi Portion et Cécile Bois parmi les parrains.

a area or

### Les tilleuls argentés de la place Aristide-Briand sont parrainés

#### URBANISME

L'association Bancs publics, qui lutte contre la construction du parking souterrain sous la place Aristide-Briand a trouvé une idée originale pour se faire connaître. En parallèle de l'action en justice lancée par l'association, dont elle aura le résultat dans la semaine, Bancs publics cherche à se faire connaître. Les membres se réunissent tous les jours à 11 h au kiosque Franke. « En parallèle on essaie d'animer les réseaux sociaux, on colle des affiches, on distribue des tracts et on a décidé de faire parrainer tous les arbres de la place », explique Mathieu Caluéba en charge de la communication.

#### Toucher le cœur des habitants

« Pour gagner de la visibilité et toucher le cœur des habitants, nous avons décidé faire parrainer chaque arbre de la place, les soixante-seize tilleuls argentés et les deux acacias, par des personnes et des personnalités. » L'idée a bien pris et la liste des célébrités locales et nationales s'étoffe de jour en jour. De Demi Portion à Cécile Bois en passant par Yann Arthus-Bertrand, Claude Combas et Guillaume Meurice, l'opération fait son petit chemin. « Nous avons aussi des citoyens, un échantillon représentatif de toute la population de Sète », ajoute le communicant. Les anciens maires de la ville, Yves Marchand et Francois Liberty soutiennent également l'opération.

> Pour retrouver toute la liste des parrains de chaque arbre une carte interactive est disponible sur http://lodelo.art/bancs-publics/ et le Facebook de Bancs publics. ///

Publié le 14/01/2022 à 15:05

Lien

https://www.midilibre.fr/2022/01/14/sete-bancs-publics-empeche-les-premiers-travaux-du-parking-sous-la-place-aristide-briand-10045628.php

#### Sète : Bancs publics empêche les premiers travaux du parking sous la place Aristide-Briand

Les premiers travaux de repérage pour la construction du parking empêchés par les militants du collectif Bancs publics.

Vendredi 14 janvier en début de matinée, il y avait du monde au croisement de la rue Gabriel-Péri et celle du 11 novembre 1918. Une vingtaine de membres actifs du collectif Bancs publics - qui s'oppose à la construction d'un parking sous la place Arsitide-Briand - s'étaient positionnés à l'angle nord-ouest de la place Aristide-Briand.

#### Réseaux électriques

Objectif du groupe, pour la deuxième journée consécutive, empêcher une équipe de la société héraultaise Sotra, mandaté par Enedis, d'effectuer des traçages au sol. Des marques de peinture nécessaires à l'entame des travaux de construction du parking en ce qui concerne les réseaux électriques.

"Tant que nous n'avons pas le résultat du référé du juge, qui devrait tomber ou aujourd'hui ou demain, nous bloquerons toute forme d'intervention sur l'espace public, sur la place et tout autour de la place du kiosque (Aristide-Briand NDLR)", expliquait Sandra Bindel, membre du CA de Bancs publics pendant que les discussions avec le patron des techniciens de Sotra (1) se poursuivaient de "manière courtoise et pacifique", comme le précisait cette dernière.

#### Le projet de parking en bref

Les travaux du parking sous la place Aristide-Briand (300 places sur deux niveaux, coût entre 10 et 12 M€) devraient débuter prochainement et se poursuivre jusqu'à fin 2023. Le pilotage de l'opération est confié à la SPLBT (Société publique locale du bassin de Thau). Durant le

chantier, le kiosque Franke, le manège, les terrasses et lieux de restauration, ainsi que l'aire de jeux seront déplacés. A noter que selon la mairie, les arbres de la place seront déplacés piur être replantés sur le parking du stade Louis-Michel.

"Nous voulions voir l'ordre de mission de Sotra. Ils n'ont pas pu nous le présenter. Il y a une personne du service voirie de la mairie qui est passée. Elle nous a dit qu'il y aurait un arrêté qui justifierait ces travaux. Nous n'avons pu le voir, comme l'ordre de mission" précisait Sandra Bindel regrettant que "la situation soit floue et contradictoire"

#### **Enedis est sous pression**

"La mobilisation continue. Ce que nous savons par rapport à ces marquages au sol, c'est qu'Enedis doit enlever les réseaux d'électricité et de gaz qui passent sous la place et qui alimentent les immeubles qui sont autour. Le but c'est installer une installation provisoire pendant la durée des travaux" expliquait François Piettre membre de Bancs publics qui ajoutait qu'"Enedis est pression car le réseau provisoire doit être livré le 3 février avec des travaux prévus pour démarrer le 5".

(1) Finalement, vers 9 h 45, l'équipe de Sotra a rebroussé chemin.





///

Publié le 11/01/2022 à 12:01 Caroline Froelig

Lien

https://www.midilibre.fr/2022/01/10/seterien-ne-devrait-bouger-place-aristide-briandjusqua-la-reponse-de-la-justice-10037961.php

#### Sète : rien ne devrait bouger place Aristide-Briand jusqu'à la réponse de la justice

La municipalité a pour projet de créer un nouveau parking souterrain. L'association Bancs publics s'y oppose.

Le début des travaux était annoncé pour ce mois de janvier 2022. Mais rien sur la place Aristide-Briand. C'est la justice qui donnera le LA. Suite au référé déposé par l'association Bancs public, qui s'oppose à la création d'un parking souterrain, la Ville de Sète avait jusqu'à lundi 10 janvier pour répondre en apportant ses propres arguments. La justice devrait pour sa part se prononcer au maximum la semaine suivante.

#### Zéro travaux

D'ici là, donc, zéro travaux. La pose de palissades, puis le démontage du mobilier urbain attendront donc. Idem pour la déplantation des arbres. Laquelle est plus complexe, puisqu'il faut tenir compte de la météo, de la température et de la saison.

Seules certitudes : le marché de centre-ville demeure donc mercredi 12 janvier sur la place. Les brocanteurs, eux par contre, prennent bien dès cette semaine la destination de Victor-Hugo.

Pour la suite, tout le monde attend...

/////////

///

Publié le 09/01/2022

Lien

https://www.midilibre.fr/2022/01/07/sete-le-chiffre-de-190-km-de-pistes-cyclables-annonce-par-la-mairie-conteste-10032559.php

### Sète : le chiffre de "190 km de pistes cyclables" annoncé par la mairie contesté

Le kilométrage de pistes cyclables évoqué par François Commeinhes contesté par la Roue libre de Thau.

La Roue libre de Thau conteste une déclaration du maire de Sète durant l'émisson France Inter, "Camille passe au vert", du vendredi 7 janvier. Dans ce reportage sur le projet de parking sous la place Aristide-Briand, qui donne la parole à ses opposants, on entend le maire de Sète, comme l'a relevé la Roue libre de Thau, affirmer que la ville avait "créé 190 km de pistes cyclables".

#### **Voies vertes**

"Même en comptant l'ensemble des pistes de l'agglomération, on ne voit pas comment François Commeinhes arrive à ce chiffre", affirme l'association dans un communiqué diffusé à la suite de l'émission. "Le chiffre annoncé, prend en compte aussi les voies vertes, les voies vélo le tout sur l'ensemble de l'Agglo dont le maire est président", déclare-ton à la mairie.

/////////

///

Publié le 08/01/2022 à 12:00

Lien

https://www.midilibre.fr/2022/01/07/sete-le-commun-des-mortels-le-froid-et-les-projets-dinfrastructures-10031988.php

### Sète : le commun des mortels, le froid et les projets d'infrastructures

La froidure hivernale n'entame pas l'ardeur des opposants à certains projets d'infrastructures. Après un épisode de températures quasi printanières, le mercure est redescendu vers des seuils plus conformes à la saison. Une froidure qui incite à se couvrir un peu plus et qui devrait voir le commun des mortels réduire son niveau d'activité. Ce qui manifestement n'est pas le cas de tout le monde. En effet, les tenants d'actions revendicatives contre certains projets d'infrastructures en cours ne désarment pas.

#### Référé

Prenons pour exemple la LGV, qui doit parcourir le nord du bassin de Thau. Ou bien

encore la construction d'un parking sous la place Aristide-Briand. Deux projets qui rencontrent une opposition d'une partie de la population. Pour ce qui est du parking, le collectif Bancs publics a décidé de saisir la justice et annonce avoir déposé un référé le 27 décembre dernier. Du côté des opposants à la ///

LGV, alors que l'enquête publique se termine le 27 janvier, on appelle à un rassemblement devant la gare de Sète dimanche 9 janvier à 11 h.

////////

Publié le 06/01/2022 à 09:00 Lien

https://www.midilibre.fr/2022/01/05/sete-le-collectif-bancs-publics-saisit-la-justice-pour-demander-la-suspension-des-travaux-10028433.php

### Sète : le collectif Bancs publics saisit la justice pour demander la suspension des travaux

Le collectif Bancs publics qui s'oppose à la création du parking Aristide-Briand a tenu une conférence de presse ce mercredi au cinéma Comoedia.

En comité restreint aux membres du bureau, l'association Bancs publics qui s'oppose au projet de parking souterrain sous la place Aristide-Briand a tenu une conférence de presse ce mercredi dans une salle du cinéma Comoedia. L'occasion, a-t-il été souligné, de faire un point sur cette mobilisation citoyenne qui s'est mise en place à l'automne dernier. "Il y a quatorze semaines qu'elle dure, dira Christophe Aucagne, porte-parole, avec douze samedis de présence sur la place".

#### Un parrainage des 73 tilleuls argentés

Ce sont 1 000 personnes qui ont rejoint l'association; la pétition en ligne a recueilli 5180 signatures, deux milliers d'autres sont manuscrites; 390 personnes sont abonnées à la page Facebook du collectif Bancs publics. Un parrainage des 73 tilleuls argentés de la place par des Sétois, adultes ou enfants, ou des personnalités est lancé. Christophe Aucagne cite les noms de "Yann Arthus-Bertrand, Guillaume Meurisse, Cécile Bois, Robert Guédiguian. Bientôt, il y aura une carte interactive sur notre page".

Ce mercredi, également, un article dans le quotidien *L'Humanité* a été publié. Il est question d'alerter d'autres médias nationaux. Une interview est annoncée, dans l'après-midi, avec l'animateur de La tête au Carré, une émission de *France Inter*. Un financement participatif a été ouvert sur le site d'Hello asso.

# Un article dans le quotidien L'Humanité a été publié. Il relate le projet de parking et l'opposition qu'il suscite parmi les adhérents de Bancs publics Midi Libre - I.J

La bataille a pris un tour juridique. Le 24 décembre dernier, une requête en référé a été tribunal déposée au administratif Montpellier par l'avocate de l'association Bancs publics et de dix riverains. Il s'agit d'une procédure d'urgence "aux fins de suspension des travaux sur la Place Aristide-Briand à Sète, de déplantation de 76 tilleuls argentés et de démontage d'un kiosque à musique, d'un manège, d'une fontaine, d'une aire de jeux pour enfants et de deux kiosques à usages commercial, sous astreinte de 10 000 euros par iour d'infraction."

A la question de savoir sur quels fondements juridiques s'appuyait ce référé, François Piettre, secrétaire de l'association, répondit : "Il n'y a aucune autorisation, pas de trace du dépôt de permis de construire dans les services, ni en papier, ni en ligne -on l'a fait vérifier par un huissier- qui autoriserait une intervention sur la place, ajoutant, la municipalité pense nous mettre devant le fait accompli."

#### Alignement d'arbres remarquables

Le permis de construire du parking est effectivement, en cours d'instruction au service urbanisme de la Ville et devrait être publié au printemps prochain. Cela empêche-t-il de commencer les travaux de surface ? "On est dans un site patrimonial remarquable inscrit au Plan local d'urbanisme (PLU), répond maître Gaëlle d'Albenas, l'avocate du collectif. Il faut une autorisation pour démolir, or il n'y a pas de permis. Une désinstallation de mobilier urbain qui le rendrait inutilisable, c'est pareil au titre du code de l'urbanisme. Deuxièmement, on est présence d'un alignement d'arbres remarquables inscrit au PLU et on ne peut pas les enlever. Il faudrait une dérogation car ils sont classés. Nous demandons donc plus de transparence et le respect des procédures."

La Ville doit faire connaître sa position dans les prochains jours. La suite sera à l'appréciation du tribunal.

#### Un tissu vert noué au bras

Bancs publics a monté un groupe d'intervention rapide destiné à empêcher "toute intervention sur la place" précise François Piettre. Ceux-ci sont reconnaissables à leur ruban vert noué au bras et disposent également de gilets de la même couleur. Une surveillance quotidienne de la place a été instaurée de 7h à 21h avec le roulement de riverains toutes les deux heures. Selon le secrétaire de l'association, deux interventions d'entreprises ont récemment été : l'enlèvement de panneaux publicitaires et celui de quatre lampadaires près du kiosque "mais l'électricité du kiosque a été coupée." A l'issue de la conférence de presse, un groupe de forains du marché du mercredi, qui doit déménager quai d'Alger le temps des travaux, est venu signaler son

#### désaccord.

### Bancs publics saisit la justice pour demander la suspension des travaux

#### URBANISME

L'association s'oppose à la création du parking souterrain de la place Aristide-Briand.

Isabelle Jupin ijupin@midilibre.com

#### Parrainage des tilleuls Ce sont 1 000 personnes qui

Ce sont 1 000 personnes qui out rejoint Fassociation; la pétition en ligite a recueillò 5 180 signatures, deux milliers d'autres sont annuscrites; 380 personnes sont abonnées à la page Paccisoò du collectif Bares publics. Sont abonnées à la page Paccisoò de la periorio de la place parties de la place de la periori de la place de la periori de la place de la place de la periori de la place del place de la place de la place del place de la place del la place del place de la place del place del la place del place del la p



issue de la réunion, le secrétaire de Bancs publics a fait un compte rendu à des sympathisan

ite d'Hello asso. a braille a pris un tour juridipe. Le 21 décembre dernier, une equité en référ e été déposée u tribunal administratif de fontpellier par l'avocate de l'ascocation Banes publics et de lixviverains. Il s'agit d'une procéture d'urgence « aux f'ins de aux fins de dance virsides d'enimal à Sète, de de léplantation de 76 tilleuls aurentés et de témontage d'un malege, d'une fontaine, d'une aire ge, d'une fontaine, d'une aire ge, d'une fontaine, d'une aire des de l'archive de l'archive l'archive de l'archive l'archive l'archive de l'archive kiosques à usage commercia sous astreinte de 10 000 euro par jour d'infunction. • Al aquestion de savoir sur quel fondements juridiques s'ap poyait e reféré, Prançois Pet re, secrétaire de l'associatior répondit : « Il » ya aucune ma torisation, pas de trace du de pôt de permi de construir dans les services, ni en papier in en ligue - ora figit virific par un huissier- qui entorise ruit une intervention sur le place. • Ajoutant: « La munici

lang at effectivement on cours distinction in service urbanisme de la Ville et devrait être publié am printenge prochain. Cela empéche él de commercre la trauxa de sartace ? « On est dans un site patrimonial ramarquable inserti un Plan local d'urbanisme (PLD), répend unitre Calèle d'Albens, Fancaté des volle etil. Plant un plan locale de volle etil. Plant un plan louit que partie l'urbanisme de partie de la consideration de mobilier urbani un plant et permis. Une déimitabilition de mobilier urbani qui e resultar illumilisaté, c'est parreil an titre du code de l'unbanisme. Descrèmement, on est ou prisence d'un alignement d'urbars emmarquibles insertis au PLU et un le peut pus les encer. Il jundard une déragation cur its sont classes. Nous leures l'un de deragation cur its sont classes.

#### Un tissu vert noué au bras

CROUPE Bancs publics a monté un groupe d'intervencion rapide destiné à empléche « fout a citto sur le place » piecis François Plettre. Ess membres sont reconnaissables à leus ruban vent noué au bras et disposer dégalement de glies de même couleur. Une surreillance quotidienne de la place a dit instaurée de 7 h à 21 h avec le roulement de riverains toutes les deux heures. Selon le sercétaire de l'association, deux les deux heures. Selon le sercétaire de l'association, deux les deux heures. Selon le sercétaire de l'association, deux les deux heures de l'association, deux les deux de l'association de

/////////

///

Publié le 05/01/2022 à 10:01

Lien

https://www.midilibre.fr/2022/01/04/sete-2022-une-annee-de-gros-chantiers-a-travers-laville-10026371.php Midi Libre - Eva Tissot

### Sète : 2022, une année de gros chantiers à travers la ville

Le calendrier prévu des principaux projets en cours ou à venir.

Esplanade, quai des Moulins, Victor-Hugo... On en oublie. À énumérer la liste des quartiers qui vont changer de physionomie d'ici décembre, on en a presque le vertige. Car cette année 2022 est marquée par un nombre assez important, pour ne pas dire impressionnant, de chantiers à travers la ville.

Le calendrier risque toutefois d'être bousculé çà et là en raison des répercussions, dans les effectifs des entreprises du BTP en particulier, de la crise sanitaire.

#### Petit tour d'horizon.

#### Place Aristide-Briand

Avant la construction (très contestée par le collectif Bancs publics) du parking de 300 places sous la place Aristide-Briand (alias l'esplanade), c'est son réaménagement (pose de palissades, démontage du mobilier urbain, déplantage des tilleuls argentés et du kiosque Franke, etc) qui devrait démarrer sous peu. Quand, exactement ? La date n'est pas encore fixée. Une réunion avait lieu à ce sujet ce mardi. Toujours est-il que le déménagement de la brocante du jeudi a été décidé. À compter du 13 janvier, elle se déroulera désormais avenue Victor-Hugo, côté place Stalingrad.

#### Pont du quai des Moulins

C'est le 17 janvier que doit débuter effectivement la construction du pont qui enjambera le canal de la Peyrade, entre l'avenue Gilbert-Martelli et le quai des Moulins, à hauteur du rond-point d'Auchan Drive (qui sera légèrement déplacé). Il permettra donc d'offrir une voie de délestage à l'entrée est de Sète, souvent engorgée, et de desservir le CRI (Conservatoire ravonnement à intercommunal). Il s'agira aussi d'un ouvrage d'art, au sens propre, puisqu'il sera orné de part et d'autre par une œuvre du plasticien sétois Jean Denant : une double peau de parois en inox. Le quai des Moulins, réputé pour ses nids-de-poule, va être refait, avec cyclable.

#### **Place Stalingrad**

Le parking souterrain de 300 places est ouvert depuis un mois. Au tour maintenant du relookage de la place Stalingrad. Fini le stationnement en surface. La Ville veut "redonner l'espace public aux Sétois". Et aux touristes, qui pourront notamment profiter de la vision de jets d'eau dans le même style que

ceux de la place Roger-Thérond, à Villeroy. Une métamorphose qui devrait être terminée d'ici un an.

#### **Quais Suquet et Lemaresquier**

Les prémices de la mise en piétonnisation des quais Lemaresquier et Léopold-Suquet, qui bordent le Cadre royal, théâtre des joutes, sont déjà visibles. Les réseaux d'eau potable et d'eaux usées sont en train d'être renouvelés. Les trottoirs vont bientôt être arasés. 3 000 m2 de pavage prévus. Les terrasses des restaurants seront élargies devant leurs façades, mais elles ne devraient plus pouvoir profiter de la bordure des quais (sauf changement). La Ville annonce qu'une grosse partie des travaux devrait être effectuée avant Escale à Sète (du 12 au 18 avril), et qu'ils seront interrompus durant ce grand rassemblement maritime.

#### Centre commercial de l'île de Thau

Cela fait plus de quinze ans que le renouvellement urbain de l'île-de-Thau est dans l'air. L'une des pierres angulaires en est la construction d'un nouveau centre commercial. Le chantier a enfin démarré. Il devrait durer un an, pour une livraison attendue donc pour Noël 2022.

Il a été décidé de ne pas rénover l'existant mais d'en construire un tout neuf, s'étendant sur 1 160 m2, entre la mosquée et l'église. Il sera dépourvu de passage interne, comme l'actuel, et comprendra en un même bloc six cellules commerciales (une supérette, une pharmacie, une boucherie, une boulangerie, un salon de coiffure et un tabac-presse) ainsi que, côté canal sud, un centre médical et paramédical avec plusieurs cabinets : médecins, infirmières, kinés, psychologues...

#### Parmi les autres réalisations...

Travaux Pêle-mêle : la restauration de l'école des beaux-arts (la villa Erialc), qui se poursuit (dix-huit mois de travaux prévus) ; le réaménagement de l'aire de loisirs du Pont-

Levis ; la construction d'une salle polyvalente au stade Llense, à l'île-de-Thau ; le confortement du clocher et de la façade de l'église Saint-Louis ; l'aménagement du jardin du sémaphore ; celle d'une voie verte entre le Pont-Levis et la Plagette ; la rénovation de l'école Anatole-France ; l'extension de la vidéo-surveillance et le déploiement du dispositif visant à faire de Sète une "smart city", etc...

//////////

///
Publié le 04/01/2022 à 09:04
Midi Libre - Caroline Froelig
Lien
https://www.midilibre.fr/2022/0

https://www.midilibre.fr/2022/01/03/sete-lesopposants-au-parking-de-la-place-aristidebriand-attaquent-10025076.php

#### Sète : les opposants au parking de la place Aristide-Briand attaquent

### Alors que le projet municipal doit commencer à se mettre en place en ce début 2022.

Pas de trêve des confiseurs, à Sète, concernant le projet de parking sous la place Aristide-Briand. Alors que l'année 2021 s'est terminée sur une opposition frontale entre <u>le collectif Bancs publics</u>, qui refuse sa création, et la municipalité, qui a pour sa part <u>détaillé aux riverains et commerçants</u> ce projet voté par les élus depuis 2018, l'année 2022 démarre sous le signe de cette même opposition.

#### La justice a été saisie

Car entre-temps, le collectif a décidé de saisir la justice. Il annonce avoir déposé un référé le 27 décembre dernier. Et il va dévoiler cette semaine sa stratégie pour la suite. Les premières interventions sur la place, avec le démontage du mobilier urbain et du kiosque à musique, notamment, sont programmées pour débuter la semaine prochaine. Les travaux proprement dits, eux, n'étant pas annoncés avant plusieurs mois.

Mais d'ici là, cela promet donc de remuer, au sens propre comme au sens figuré, autour de l'Esplanade.

/////////

/// Publié le 31/12/2021 à 14:01 MIDI LIBRE - SHINY HERVAIS Lien

https://www.midilibre.fr/2021/12/24/sete-la-brocante-du-jeudi-demenage-pour-laisser-le-champ-libre-aux-travaux-place-aristide-briand-10011977.php

## Sète : la brocante du jeudi déménage pour laisser le champ libre aux travaux place Aristide-Briand

La brocante du jeudi est déplacée avenue Victor-Hugo au début de l'année pour permettre le départ des travaux du parking, place Aristide-Briand.

Le coup d'envoi est donné pour les travaux du parking de la place Aristide-Briand. Un chantier qui se prépare depuis septembre dernier et qui fait face à une opposition virulente de l'association Bancs Publics, depuis deux mois.

#### Un projet au long cours

Cependant, les habitants engagés contre le projet n'ont pas eu gain de cause. Lors du dernier conseil municipal, il a été rappelé aux opposants que le projet a été adopté en 2018 et porté par le maire dans son programme municipal aux élections de 2020. Ce haut lieu de vie du coeur de ville verra donc naître 300 places souterraines pour désengorger les rues du centre-ville, où trouver à se garer peut être synonyme d'expédition.

#### Des aménagements urbains en vue

Conséquence directe des travaux, la Brocante déménage à partir du 13 janvier, jusqu'au 29 décembre prochain. Elle précedera le marché du vendredi avenue Victor-Hugo, de la rue Longuyon (à l'entrée de l'avenue) à la rue Voltaire (longeant la place Stalingrad).

Trent cinq exposants pourront toujours déballer leurs étals face aux commerces, entre 7 h et 19 h. La circulation reste maintenue dans les deux sens malgré les aménagements prévus. Les citadins pourront donc toujours y accéder en bus, voire en train maintenant que le marché est voisin de la gare. Pour faciliter leur visite, les personnes véhiculées pourront également profiter des 313 places du nouveau parking Victor Hugo, place Stalingrad, inauguré depuis le 5 décembre.

//////////

/// Publié le 19/1:

Publié le 19/12/2021 à 14:01 Midi Libre - Caroline Froelig

Lien

https://www.midilibre.fr/2021/12/18/parking-aristide-briand-le-collectif-setois-bancs-publics-envisage-des-recours-judiciaires-10000516.php

#### Parking Aristide-Briand : le collectif sétois "Bancs' publics" envisage des recours judiciaires

Une petite foule, d'un peu moins de deux cents personnes, manifestait son opposition au parking Aristide-Briand

Samedi 18 décembre à 11 h, comme depuis plusieurs semaines, les membres du collectif "Bancs publics" manifestaient leur opposition au projet de parking sous la place Aristide-Briand. Réunis à proximité du kiosque à musique, portant pancartes et banderoles pour dire "Non au parking" (avec un "P" blanc sur fond bleu NDLR).

Ce caprice qui, en plus, va coûter cher

Parmi la petite foule, d'un peu moins de deux cents personnes, un membre fondateur du bureau du collectif "Bancs publics", Jean-Claude Durand-Boguet. "Nous sommes de plus en plus nombreux dans l'association, un plus de

500. Si bien que nous allons réunir une assemblée générale pour élargir le bureau et le passer de 8 à 14 membres", déclarait ce dernier ajoutant que, au-delà de la manifestation du mécontentement exprimé contre "ce caprice qui, en plus, va coûter cher", l'heure était "au recueil d'informations sur le projet pour éventuellement intenter des recours judiciaires".

#### Travaux préparatoires

"Nous travaillons avec des juristes et des architectes pour vérifier si les règles d'urbanisme sont respectées. Je pense au kiosque que l'on a peur de ne pas voir reconstruit à l'identique et aux arbres qui doivent être déplantés et replantés", précise Jean-Claude Durand-Boguet. À noter que lors du conseil municipal du 13 décembre la majorité interpellée au sujet du parking déclarait à nouveau que ce projet faisait partie du programma sur lequel elle avait été élue. Les travaux préparatoires devraient commencer, dès le début du mois de janvier.

/////////

/// Publié 18/12/2021 Midi Libre Caroline Froelig

lien

https://www.midilibre.fr/2021/12/18/sete-le-collectif-bancs-publics-fait-son-ag-sur-la-place-et-annonce-vouloir-aller-en-justice-10000298.php

### Sète : le collectif Bancs publics fait son AG sur la place et annonce vouloir aller en justice

Opposé à la construction d'un parking souterrain place Aristide-Briand, à Sète, le collectif Bancs publics manifeste chaque samedi à 11 heures sur la place. Ce 18 décembre, les adhérents participaient à une assemblée générale afin de modifier les statuts et de mettre l'association en capacité de lancer des recours judiciaires. C'est en effet par ce

moyen qu'elle entend s'opposer au projet de parking de la municipalité de Sète. Les travaux préparatoires étant prévus pour débuter dès le début du mois de janvier.

/////////

///
Publié le 12/12/2021 à 11:59
Midi Libre - VLAC
Lien
https://www.midilibre.fr/2021/12/11/sete-lepoufre-sinterroge-sur-les-differentsmouvements-de-grogne-a-laune-de-la-5evague-9986018.php

#### Sète : le Poufre s'interroge sur les différents mouvements de grogne à l'aune de la 5e vague

Le Poufre a pu le constater en traînant ses tentacules sur le bassin de Thau, la 5e vague qui déferle n'empêche pas la grogne de s'exprimer.

Le Poufre sétois est un animal au sang froid. Au propre comme au figuré. Bien qu'un peu engourdi par les températures basses de cette fin d'année 2021, le céphalopode reste en éveil. Avec ses neuf cerveaux (un dans chaque tentacule et un dans la tête) l'animal aux huit tentacules est à l'écoute des bruissements qui lui viennent de la terre ferme. Et ces derniers temps, les bruissements se sont transformés en vibrations, variées et multidirectionnelles.

#### Le dernier bulletin épidémiologique

Les premières oscillations proviennent d'une cinquième vague qui flambe. Jours après jours, elle durcit une situation sanitaire, déjà sous tension depuis la fin du mois de novembre. Le Poufre, vivant sous la surface de la Grande bleue, est prémuni du coronavirus. Cela n'empêche que le dernier bulletin épidémiologique de l'Ars (Agence régionale de santé d'Occitanie) l'inquiète. En effet, le taux d'incidence a fortement progressé en une semaine (il est passé à 628). Tant et si bien que

les autorités de santé décrivent une "situation s'aggrave en Occitanie comme partout en France".

Un véritable aspirateur à voitures dans le centre-ville

Une montée en puissance de la pandémie qui n'empêche pas, comme l'a constaté le céphalopode, la grogne de s'exprimer dans des domaines aussi éloignés que la pêche et le stationnement automobile. Alors que les pêcheurs se dressent contre de nouvelles diminutions probables du nombre de jours de pêche, le Poufre a ouï-dire que la mobilisation contre le futur parking sous la place Aristide-Briand se fait de plus en plus pressante.

En effet, alors que le parking Victor-Hugo a récemment ouvert, samedi 11 décembre, à l'initiative du collectif sétois "Bancs publics", environ 300 personnes ont défilé dans les rues de l'Île singulière. Objectif, "protester contre un projet aberrant et anti-écologique qui va fonctionner comme un véritable aspirateur à voitures dans le centre-ville", déclarait au Poufre, sorti du canal pour l'occasion, François Piettre, un des responsables du collectif.

#### Le cours des choses

L'animal à huit tentacules s'est alors souvenu de la déclaration du maire lors du dernier conseil municipal : "Nous menons à bien ce pourquoi nous avons été élus. Notre but avec ce parking, c'est de dégager les voitures de l'espace public". Le Poufre se demandant, avant de rejoindre ses pénates aqueuses, si les 4 800 signatures de la pétition "Bancs publics" et le mouvement de grogne des pêcheurs auraient une influence sur le cours des choses. Le programme du maire élu, écrit à l'encre de seiche, sera-t-il amendé à l'aune des coups de gommes de la mobilisation de "Bancs publics" ? En tous cas, ce qui est sûr c'est que la 5e vague n'y aura aucun rôle à jouer. A méditer.

//////////

///
Publié le 11/12/2021 à 15:07
Lien
https://www.midilibre.fr/2021/12/11/sete-lecollectif-bancs-publics-mobilise-a-nouveaucontre-le-parking-de-la-place-aristide-briand9986116.php

Sète : le collectif "Bancs publics" mobilise à nouveau contre le parking de la place Aristide-Briand

/////////

///
Publié le 10/12/2021 à 16:30
Midi Libre - Caroline Froelig
Lien
https://www.midilibre.fr/2021/12/10/setebancs-publics-manifeste-contre-le-projet-deparking-de-la-place-aristide-briand-samedi-119983790.php

Sète: "Bancs publics" manifeste contre le projet de parking de la place Aristide-Briand samedi 11. Un rassemblement est prévu à partir de 11 heures ce samedi 11 décembre. Départ du kiosque.

La mobilisation organisée par le collectif citoyen Bancs publics se poursuit à Sète autour du projet de parking souterrain de la place Aristide-Briand. Un parking dont les travaux préparatoires doivent débuter en début d'année 2022 et dont le calendrier de chantier a été présenté aux riverains et commerçants, notamment, le 3 décembre dernier.

Le collectif, qui s'oppose à la création de ce parking, appelle samedi 11 décembre, à partir de 11 heures, à un rassemblement au pied du kiosque à musique sis au cœur de la place Aristide-Briand. Puis une marche est organisée. Les organisateurs ont prévu de lui faire traverser une partie du centre-ville, et d'aboutir vers 14 heures, devant la mairie de Sète. Plusieurs prises de paroles sont prévues. Ils entendent "sauver la place Aristide-Briand" et prévoient un "cortège joyeux, festif, tout en

voulant faire connaître l'imminence du désastre que serait l'éventration de la place".

/////////

///
Publié le 03/12/2021 à 20:38
Midi Libre - Caroline Froelig
Lien
https://www.midilibre.fr/2021/12/03/setereunion-houleuse-autour-de-la-presentationdu-parking-aristide-briand-9969500.php

### Sète : réunion houleuse autour de la présentation du parking Aristide-Briand

Destinée à présenter le projet, elle était organisée vendredi 3 décembre dans une salle du cinéma Comoedia, place Aristide-Briand. Elle s'adressait aux riverains et commerçants. Qui n'étaient pas seuls.

Salle comble. Tout le monde n'a pas pu entrer, vendredi 3 décembre, dans la grande salle du cinéma Comoedia qui avait été réservée pour permettre la réunion d'information sur <u>la création du parking de la place Aristide-Briand.</u> Les travaux préparatoires devant débuter dès le début 2022, pour une livraison annoncée en juin 2024.

Les inquiétudes et l'impatience étaient palpables. L'enjeu étant majeur pour des riverains et des commerçants qui vont voir leur quotidien transformé sur toute cette période. Certains dénonçant de plus ce projet, depuis plusieurs semaines, en manifestant sur la place.

Le maire de Sète, François Commeinhes a rapidement présenté "2 ans d'efforts" pour "une place plus belle", provoquant des rires dans la partie centrale de l'assistance. Annonçant également au passage pour le lundi 5 décembre l'ouverture d'un autre parking, Stalingrad. Puis son adjoint Vincent Sabatier de préciser : "On n'est pas là pour débattre s'il faut ou pas le faire, mais comment on va le faire et comment cela va bien se passer". Et d'insister

sur la volonté de la municipalité de vouloir sortir les voitures de la ville pour apaiser et fluidifier les circulations.

#### Projections, prise de parole des techniciens et des élus ont lancé la réunion. Midi Libre -Caroline Froelig

Puis de passer la parole aux techniciens. Avec projection des plans et autres explications sur le chantier.

#### Jeu tendu des questions-réponses

Le jeu - tendu- des questions réponses avec la salle -très réactive pour partie- débutait dans la foulée. Questions sur le devenir des arbres de la place, sur les fosses permettant d'accueillir les prochains (profondeur annoncée de 3 m), sur l'existence du permis de construire (il est à l'instruction, NDLR), sur le passage des huissiers avant les travaux (un riverain le réclamant plus tôt).

Avec de la colère. Des invectives. Les techniciens et Vincent Sabatier répondant, étant souvent coupés. D'autres personnes du public regardant la tonalité du débat avec surprise.

Questions ensuite sur l'accès des personnes à mobilité réduite, sur la manière dont les riverains et commerçants seront prévenus des coupures de circulation ou d'eau et d'électricité. "Promesse, Promesse", lançait une voix. "Vous avez vingt ans de retard au moins!"

#### Cris et brouhaha

Entre des cris et du brouhaha dans la salle, une dame reprochait une mise devant le fait accompli. Un monsieur âgé racontait ses 50 ans de vie sur cette place. "Je suis revenu il y a 5 ans finir mes jours sur cette place. Vous n'avez jamais dit que vous alliez en faire un parking. Vous nous trompez!"

François Commeinhes rappelait en réponse le vote en 2018 de ce projet en conseil municipal et sa présentation lors de sa campagne. Puis

d'ironiser sur les interventions et la présence d'une partie des présents. "Vous êtes un grand spécialiste! On vous voit dans toutes les réunions publiques. Vous habitez sur Saint-Clair. Pas ici."

Une Sétoise disait sa connaissance du projet mais s'inquiétait : "Comment on fait quand on n'a pas les moyens de se payer un garage ?" Une autre jugeait le projet "disproportionné dans ces objectifs. Un projet violent pour 150 places."

#### Une partie de l'assistance se lève

Le jeu de ping-pong verbal brutal se poursuivait. M. Sabatier voulant présenter une logique globale, à l'échelle de la ville, de circulation et de stationnement. Les questions sur le sens de circulation, sur les conséquences de la piétonnisation sur d'autres artères, sur le délestage en périphérie s'enchaînaient.

### Une partie de la salle levée, des participants qui s'invectivent. Fin de réunion.

Midi Libre - Caroline Froelig

Le maire annonçait une dernière question en demandant que ce soient les habitants du quartier qui s'expriment, alors qu'un commerçant de Victor-Hugo voulait parler. Remous dans la salle. Une partie de l'assistance se levait. Huées. Un gilet jaune se mettait à chanter. Des cris.

Une commerçante reprochait leur vision à ceux qui avaient selon elle monopolisé la parole. D'autres échangeaient directement avec les élus, n'ayant pas pu poser de question. Dehors, un groupe important les attendait, pour huer.

/////////

/// Publié le 23/11/2021 à 08:01 Midi Libre - EVA TISSOT Lien https://www.midilibre.fr/2021/11/22/sete-lesopposants-au-parking-ont-manifeste-devant-lamairie-a-loccasion-du-conseil-municipal-9943547.php

## Sète : les opposants au parking ont manifesté devant la mairie à l'occasion du conseil municipal

Plus de cent cinquante personnes opposées au futur parking de l'esplanade se sont réunies, ce lundi 22 novembre, devant la mairie ou se tenait le conseil municipal. Une délégation a pu prendre la parole.

La lutte s'organise et s'intensifie. C'est sous la bannière associative <u>Bancs publics</u>, que plus de 150 personnes, armées de fermes revendications, sont venues faire entendre leur voix au conseil municipal. Sous les banderoles, ils ont fait sonner les couvercles, les casseroles et les sifflets mais aussi les réclamations.

"Notre pétition atteint les 4500 signatures, ça veut dire que l'on parle au cœur de nombreux Sétois, déclare François la bouche collée au micro. Ce projet va à l'encontre de toutes les politiques engagées au niveau mondial. À la sortie de la Cop26, c'est une aberration de vouloir faire entrer encore plus de voitures en centre-ville !" Les applaudissements sont soutenus. "Pour le moment, le mot d'ordre est de rester calmes, mais en janvier on sera peut-être attachés au kiosque", déclare Nicole avec détermination. Le mouvement ne fait que commencer.

#### "La nature, pas les voitures"

"La nature, pas les voitures", déclament en chœur quatre ados, venus eux aussi manifester. "Nous, on veut garder notre kiosque" ajoutentils. Pour protester contre la construction du parking souterrain sous la place Aristide-Briand le collectif Bancs publics avait désigné une délégation qui devait s'inviter au conseil municipal. C'est finalement Christophe Lalia, qui a pu prendre la parole devant le conseil.

Dehors, sur le trottoir, François, un riverain de la place fait lecture du texte présenté aux élus.

"On demande le retrait du projet. Toutes les études sur le climat corroborent le même constat : pour limiter la hausse des températures il faut réduire les émissions de CO2 et végétaliser les zones urbaines. Vous envisagez d'enlever les 73 arbres de la place et de faire entrer plus de trois cents voitures, c'est aberrant" ... "Cette esplanade publique populaire sera vidée de toute sa substance première au prix de l'automobile et pour laisser place à une zone minérale dépourvue de verdure". Ressorti du conseil, le porte-parole affirmait avoir eu pour seule réponse que le parking était au programme des élections municipales. à suivre....

/////////

///
Publié le 21/11/2021 à 08:00
Lien
https://www.midilibre.fr/2021/11/20/sete-lacreation-du-parking-place-aristide-briand-seprecise-et-les-setois-vont-donner-leur-avis9939775.php

#### Sète : la création du parking place Aristide-Briand se précise et les Sétois vont donner leur avis

Une réunion publique pour les riverains aura lieu le 3 décembre. Et tous les Sétois pourront se prononcer sur l'aménagement futur de la place en début d'année.

"Depuis 2017, on y travaille! Dans le cadre d'un grand projet d'aménagement de l'espace urbain pour rendre la ville beaucoup plus agréable à vivre, sans la dénaturer." A l'heure de présenter le futur parking qui va être creusé sous la place Aristide-Briand, en plein centreville, le maire de Sète, François Commeinhes, mêle futur et passé. "C'est une place à laquelle nous sommes tous attachés. À l'époque, sur ce

kiosque, j'avais reçu les prix de fin d'année lorsque j'étais au lycée Paul-Valéry. Mais la place était dans un autre état que ce qu'elle est actuellement. Notre projet, ce n'est pas pour faire rentrer davantage de voitures, mais au contraire pour apaiser le domaine public, le rendre beaucoup plus agréable à vivre pour les résidents, les promeneurs, la clientèle de nos commerces."

Le futur parking doit permettre de créer 300 places de stationnement souterraines (soit le nombre de voitures qui passent en une demiheure quai de la Résistance). Ce qui ira de pair avec des suppressions de places en surface. L'idée, explique l'adjoint Vincent Sabatier, étant de sortir au maximum les voitures de l'espace public et de récupérer l'espace libéré "pour les piétons, les vélos ou des aménagements". Les deux élus citant en exemple le travail réalisé sur le centre-ville de Pontevedra, en Espagne.

#### Ce qui bouge, ce qui reviendra

D'une manière très pratique, le kiosque central va être démonté et sera ensuite remonté sur la place. Tous les arbres situés en bordure de la place, hors de l'emprise des travaux, seront conservés. Ceux sur la partie centrale vont être déplacés jusqu'au parking du stade Maillol, qui désormais. ombragé. De nouvelles plantations seront ensuite réalisées place Aristide-Briand, après le chantier. Les jeux pour enfants vont être déplacés, durant les travaux, dans la cour de la Médiathèque toute proche. Avec deux jeux séparés pour les différentes tranches d'âges, contre un seul actuellement. Les kiosques alimentaires, eux vont être relogés. Quant au marché, "il sera déplacé. Cela pour cela que nous testons la piétonnisation de la rue Paul Valéry", précise le maire. Les kiosques alimentaires seront eux relogés.

#### Pour les commerces

Des mesures compensatoires sont envisagées, ensuite, en lien avec la CCI et l'Agglo, pour les commerçants impactés, qui ont tous été visités. "L'ensemble des commerçants est favorable au projet", souligne l'adjoint Francis Hernandez. Accompagnement et recherche d'indemnisations sont au programme pour le service Commerce de la Ville.

#### Le parking

Sur le plan pratique, on rentrera et on sortira du parking par deux tunnels en bordure de la place, côté rue Gabriel-Péri. Entre eux, la rue pourrait donc devenir piétonne. La rue du 11 novembre 1918, elle aussi. Et la proposition est faite de pouvoir accéder dans la continuité de la place, toujours de manière piétonne à la future salle Georges-Brassens, qui va être construite sur l'actuel parking Jules-Moch, contre Médiathèque la François-Mitterrand. C'est d'ailleurs le même architecte, Philippe Bonon (cabinet A+), qui va réaliser le dessin de la place Briand et la salle Brassens.

#### Alignement historique

L'idée, précise Vincent Sabatier, est de "retrouver une continuité" en termes d'architecture et de mobilités douces, depuis les halles jusqu'à cette salle, en passant par la place, comme elle a déjà existé par le passé. "Les ABF (architectes des Bâtiments de France, NDLR) nous demandent de retrouver l'après 1900". Et donc, un alignement historique.

Mais pour ce qui est de l'aménagement précis de la place, rien n'est décidé. Ce sont en effet les Sétoises et les Sétois qui vont pouvoir choisir. Plusieurs esquisses et options vont leur être présentées (sans doute en début d'année prochaine) dans le hall de la mairie.

### Un projet qui figurait dans le programme des municipales

Depuis plusieurs semaines, des opposants au projet se réunissent le samedi sur la place. Une pure opposition politique, estime la municipalité. L'adjoint Vincent Sabatier rappelant que projet figurait en bonne place dans le programme du candidat Commeinhes. Le maire ajoute : "La concertation a eu lieu :

c'est le résultat des élections", puis "On est habitués à ce genre de manifestations. Il y avait eu les mêmes à l'époque de Marchard contre la construction du parking du canal, et pour l'échangeur Marsault, certains élus de l'époque s'étaient enchaînés."

Le collectif Bancs publics, qui s'oppose au projet, annonce une manifestation lundi 22 novembre à 16 h 30 devant la mairie, avant le conseil municipal, où il souhaite être entendu.

#### À l'échelle de la Ville

Au-delà de ce simple parking, "l'idée, c'est de faire du stationnement cohérent sur l'ensemble de la ville", insiste le maire. Plusieurs parkings extérieurs (pour plus de 3 500 places) sont en effet gestation pour les mois qui viennent. Huit parkings au total, dont plusieurs de délestage, vont à terme s'ouvrir aux automobilistes autour et dans Sète, indique Vincent Sabatier. "Des travaux ont débuté il y a deux jours pour la création de 1 500 place sur Cayenne Sud." Et d'ajouter que 3,5 hectares font en parallèle être libérés des voitures en ville, pour être dédiés aux piétons, cyclistes, ou à des espaces de vie.

Mais avant cela, retour à Aristide-Briand. Il faut savoir que la Ville de Sète organisera pour les riverains une réunion publique concernant les aspects pratiques du chantier du parking le 3 décembre au cinéma Comoedia. Les travaux préparatoires débuteront, eux, en janvier 2022.

//////////

///
Publié le 21/11/2021 à 09:01
Midi Libre - Caroline Froelig
Lien
https://www.midilibre.fr/2021/11/20/sete-lacommission-de-securite-passera-mardi-23-surle-parking-stalingrad-voulu-comme-modele9939859.php

Sète : la commission de sécurité passera mardi 23 sur le parking Stalingrad, voulu comme modèle

La municipalité de Sète veut utiliser son exemple pour réaliser, à partir de 2022, le chantier du parking Aristide-Briand en centre-ville.

Pour le maire François Commeinhes et ses adjoints, il s'agit de faire pour et autour du chantier du parking Aristide-Briand, ce qui a été fait et réussi, pour eux, autour du parking Stalingrad en cours d'achèvement.

Ce dernier doit d'ailleurs voir passer mardi 23 novembre la commission de sécurité obligatoire pour toute fin de chantier et l'ouverture ne va plus tarder.

#### Inquiétudes

"Les angoisses que nous vivons actuellement de plusieurs personnes plus ou moins bien intentionnées concernant Aristide-Briand, nous avons eu les mêmes pour Victor-Hugo", précise François Commeinhes, le maire de Sète. Et d'énoncer des craintes pour les structures des maisons environnantes, sur la durée du chantier (ce sera deux ans pour Aristide-Briand, NDLR)... Pour lui, l'expérience de Stalingrad servira à rassurer riverains, usagers, commerçants.

"Aujourd'hui à Victor-Hugo, tout le monde est en attente de l'ouverture de ce parking et me demande quand on va pouvoir prendre un abonnement", sourit le premier magistrat. Lequel anticipe un même résultat à venir sur l'Esplanade.

/////////

/////////

#### Le Singulier.fr

Articles en ligne

https://lesinguliersete.fr/tag/parking/

///
Publié le 11 janvier 2022
Lien
https://lesinguliersete.fr/sete-yves-marchandon-ne-fait-pas-un-parking-comme-ca/
Article Thomas Jay

### Sète / Yves Marchand : « On ne fait pas un parking comme ça »

La municipalité souhaite construire un parking souterrain sous la place Aristide Briand. Le début des travaux de démolition a été annoncé pour janvier 2022. Le projet, loin de faire l'unanimité a vu émerger le collectif Bancs publics qui s'oppose à celui-ci. Yves Marchand qui avait lui-même porté ce projet dans les années 1980 a affiché son soutien au collectif. Le Singulier a interrogé l'ancien maire de Sète.

### Pourquoi parrainer un arbre sur la place Aristide Briand ?

« J'ai parrainé un arbre car ce sont les dispositions qui ont été prises par le collectif pour mobiliser des personnalités susceptibles de l'aider. Ce n'est pas moi qui ai choisi le procédé, mais je l'ai fait très volontiers parce que c'est assez symbolique de ce que nous voulons sauvegarder sur la place Aristide Briand. On parraine un arbre pour préciser que l'on est opposé au principe de réalisation d'un parking à cet endroit. Il y avait les platanes qui une fois malades ont été remplacés, fort heureusement, par ces tilleuls. Et c'est au moment où ces mêmes tilleuls commencent à avoir un peu d'allure qu'on va en supprimer les deux-tiers, je trouve que c'est malencontreux. Lorsque je portais ce même projet il y a 40 ans, deux éléments représentaient un frein : le premier, c'était les difficultés d'accès autour de la place

et le second, était que la place Aristide Briand représente quelque chose d'extrêmement fort pour la ville de Sète. Toutes les municipalités qui sont passées, jusqu'à celle-ci, ont considéré que ce lieu était un élément incontournable du patrimoine local. »

## Pourquoi vous opposez-vous à ce projet alors que vous-même le portiez lorsque vous étiez maire ?

« Dès 1983, j'avais envisagé, la possibilité de réaliser un parking sous la place Aristide Briand. Je portais comme projet, la réalisation d'un parking supplémentaire dans le centre-ville qui venait en complément du parking du marché. La première solution qui venait à l'esprit à ce moment-là, c'était sous la place Aristide Briand parce qu'il y a une grande surface et on imaginait assez facilement creuser dessous. Je m'en suis ouvert aux services techniques de la mairie de l'époque, mais également à des bureaux d'études compétents qui m'ont dit : « Monsieur le Maire, la grosse difficulté d'un parking sous la place Aristide Briand, c'est l'accès et la sortie du parking. » Effectivement, cette place est bloquée au milieu de rues piétonnes et de rues extrêmement étroites, ce qui ne facilite pas la fluidité de la circulation. C'est pourquoi j'avais opté pour le parking sous le canal. Cette option s'est ainsi réalisée en plusieurs étapes avec la création du parking sous le canal, puis la construction du pont de la Bordique et enfin, la modification du plan de circulation. On ne fait pas un parking comme ça, il faut se demander comment il va permettre de fluidifier la circulation. Ce qui m'oppose donc à ce parking, ce sont avant tout des raisons techniques. »

### Ce parking, est-il vraiment nécessaire pour la Ville de Sète ?

« C'est une question qui est extrêmement difficile à débattre parce qu'il faut être au fait de ce qui se passe. Je dirais que les choses ont beaucoup évolué aujourd'hui et pour irriguer le centre-ville et faire vivre le commerce, il y a, de plus en plus, de dispositions nouvelles à prendre. Au lieu d'amener les voitures en centre-ville, dans un endroit extrêmement

concentré, on essaie d'amener les gens dans cet endroit avec une navette et de laisser les voitures en périphérie. Évidemment, dans la ville de Sète, ce n'est pas facile de trouver de la place. Toutefois, il y avait quand même des endroits possibles, avant la folie constructive du maire qui est telle qu'ils suppriment tous les espaces d'oxygène. »

## Justement, à propos de cette « folie constructive », quel regard portez-vous sur la politique d'urbanisation de la mairie ?

« Je ne suis pas donneur de leçons et je sais très bien que l'exercice du pouvoir est quelque chose de complexe, mais il y a quand même des grandes règles et elles ne sont pas respectées. Aujourd'hui, je dirais que la concentration des bâtiments est telle qu'on ne peut plus avoir l'image d'une ville aérée et c'est une erreur fondamentale. L'urbanisme ça nécessite une vision d'avenir ; ça n'est pas, confier à des promoteurs des parcelles de terrain en leur laissant le soin de réaliser ce qu'ils veulent. L'urbanisme, c'est avoir une vision d'ensemble de la ville de demain et je crois bien que cette vision fait défaut. Mon projet, c'était de séparer les voitures des gens qui passent et les voitures des gens qui restent. Les gens qui passent doivent passer dessous et les gens qui restent doivent passer dessus. Il fallait faire un grand tunnel. Les gens n'en ont pas voulu. C'est la démocratie, je m'incline. C'était une vision d'avenir et si on n'a pas de vision d'avenir, et bien on arrive à la situation actuelle, c'est-àdire que s'il n'y a pas de plan d'urbanisme et les promoteurs font ce qu'ils veulent. »

/////////

/// Dubli

Publié le 9 janvier 2022 Lien

https://lesinguliersete.fr/sete-place-aristidebriand-la-mairie-accusee-de-commencer-lestravaux-sans-permis-de-construire/

Sète / Place Aristide Briand : la mairie accusée de commencer les travaux sans permis de construire Le début des travaux de démolition de la place Aristide Briand a été annoncé pour janvier 2022. La municipalité veut construire sous cette place un parking souterrain. Seulement voilà. Le projet est loin de faire l'unanimité. Mercredi, le collectif Bancs publics a tenu une conférence de presse. À cette occasion, il a listé les points juridiques et techniques que la municipalité de Sète bafoue.

Le collectif Bancs publics s'est fondé pour s'opposer au projet de parking souterrain place Aristide Briand (à lire ici), qu'il juge aberrant. Parrainage des arbres, dépôt d'un référé au tribunal administratif de Montpellier, manifestations, surveillance de la place, avortement de tentatives de démolition, ... Le collectif est très actif et peut compter sur plus d'un millier d'inscrits.

Juridiquement, le projet pose problème au collectif. Tout d'abord, il est contradictoire avec les objectifs votés par les élus. Ces objectifs sont inscrits dans plusieurs documents, officiels et publiés. À savoir : le SCOT (Schéma d'Organisation du Territoire), le PDU (Plan de Déplacement Urbain), et le PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui contient le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). « Tous ces documents préconisent la diminution de l'emprise de l'automobile en centre-ville et le développement des modes de mobilité douce. Implicitement, ils impliquent de ne pas construire des parkings en centre-ville », précise François Piettre, secrétaire du collectif.

#### Aucun permis de construire

Selon le collectif, aucun permis de construire n'a été délivré pour ce projet. Déposé le 11 août en mairie de Sète, il est depuis entre les mains du service d'instruction du service d'urbanisme de la ville. Son délai d'instruction est de 5 mois. Néanmoins, la municipalité a repoussé cette échéance à début avril. Le collectif fait savoir que le permis n'aborde ni la démolition ni la reconstruction de la place. Ce qu'il qualifie d'étrange car la démolition de la place est indispensable à la construction du

parking. Rien ne garantit donc que la place retrouvera son apparence originale.

Toujours selon le collectif, la commune a voté il y a plus de 10 ans, un article du PLU qui nécessite un permis de démolir en amont de toute démolition dans la ville. Dans le cas échéant, il est impossible de sortir un permis de démolir. En effet, il est prévu dans le projet que sur les 76 arbres de la place, 51 soient déracinés puis replantés près du stade Louis Michel et devant le lycée Paul Valéry. Or, le PLU classe ces arbres comme alignement d'arbres remarquables. Par conséquent, ils ne peuvent être déracinés. Pour légaliser ce déracinement, il faudrait modifier le PLU, ce qui implique une procédure administrative qui n'a pas été enclenchée.

#### Une modification radicale de l'écosystème

Bancs Publics soupçonne la société publique locale du Bassin de Thau (SPLBT) du controversé Christhope Clair, d'avoir dicté l'étude environnementale qu'elle a fait réaliser. Le collectif a demandé à des experts d'effectuer une étude géotechnique des plans du parking. Et elle révèle que de l'eau circule sous la place, à 6,50m de profondeur. Le débit de ces écoulements en provenance du Mont Saint-Clair est important.

« Quand les entreprises en charge des travaux creuseront (à 9m mais pas au-delà), elles vont pomper l'équivalent d'une piscine olympique par heure, pour rendre le parking hermétique. Ce pompage va modifier l'écoulement du Mont Saint-Clair. Par où l'eau va passer ? Sous les immeubles et sous les rues. On ne détruit pas un écosystème aussi fragile de cette manière. C'est un vrai danger écologique et urbanistique qui menace tout le cœur de ville », s'indigne François Piettre.

« Le parking Victor Hugo qui vient d'être réalisé a ouvert il y a un mois. Le niveau -2 est fermé car il est inondé. Si un parking est construit sous la place Aristide Briand, on peut craindre qu'il se retrouve dans la même situation », ajoute-til.

#### La municipalité transgresse le référé

Début décembre, sur le terrain vague qui sert de parking à côté du stade Louis Michel, 50 trous ont été creusés pour accueillir les tilleuls argentés de la place Aristide Briand. Ceci s'est fait au lendemain d'une réunion publique, sans autorisation, ni arrêté municipal. « Comme si cette réunion suffisait à François Commeinhes pour conduire des actes illégaux », ironise le secrétaire du collectif.

L'association Bancs publics et un certain nombre de riverains ont déposé un référé le 24 décembre 2021. Le tribunal administratif de Montpellier l'a communiqué à la Ville de Sète le 27 décembre. Depuis, il y a eu deux tentatives de démolition faites par des entreprises privées mandatées par la majorité municipale. Alertés par des riverains, des membres du collectif sont intervenus pour stopper le démarrage de cette démolition. François Piettre déplore que « la mairie ne tienne pas compte du référé et considère qu'elle peut mettre les citoyens devant le fait accompli alors qu'un juge a été saisi ».

#### Un projet inspiré par une ville hispanique

La municipalité dit prendre exemple sur la ville espagnole de Pontevedra. Cependant, cela fait 15 ans que cette ville mène une politique contraire à celle de Sète : construction de gratuits autour du centre parkings piétonnisation complète du centre-ville. « Que la mairie de Sète ose présenter son projet comme inspiré de la politique de la ville de Pontevedra est un mensonge honteux et scandaleux. D'autant plus qu'un voyage avait été organisé en 2017 avec le maire et des élus de Sète Agglopôle », s'indigne François Piettre. « On est dans un cas de figure ou le droit est piétiné. On a la certitude que la municipalité pense pouvoir passer en force, comme elle l'a déjà fait. Elle se permet de ne pas tenir compte des obligations juridiques qui pèsent sur elle. Néanmoins, nous sommes très optimistes et nous avons confiance en la justice. »

Les citoyens résistent et la situation semble se diriger vers une impasse sur la place Aristide Briand. Le tribunal administratif de Montpellier devra se pencher prochainement sur la légalité des travaux et trancher après avoir écouté les arguments des deux camps.

/////////

///

Publié le 4 janvier 2022

Lien

https://lesinguliersete.fr/sete-un-collectif-meten-place-le-parrainage-des-arbres-pour-lessauver-la-place-aristide-briand/

Sète : un collectif met en place le parrainage des arbres pour sauver la place Aristide Briand

La municipalité de Sète a annoncé la construction d'un nouveau parking souterrain, sous la place Aristide Briand. Les travaux de déconstruction de la place devraient débuter en début de semaine prochaine. Et ils impliquent la replantation des 76 arbres qui la verdissent. Ce projet est contesté par plusieurs sétois, qui ont fondé le collectif « Bancs Publics » pour faire entendre leur voix.

Ces dernières années, plusieurs parkings souterrains ont vu le jour. Les trois parkings payants de la ville offrent la disponibilité de 996 places. Les parkings gratuits du Mas Coulet et du marché aux puces ajoutent 3 300 places disponibles. Le collectif se plaint qu'il n'est pas rentabilisé et remet en cause son utilité.

Sur les réseaux sociaux, le collectif partage plusieurs photos pour prouver que les parkings sont vides. Bien que les sétois ne remplissent pas tous les parkings souterrains, seront-ils utiles en période estivale?

#### Parrainer un arbre : la démarche verte

Christophe Aucagne, adhérent et trésorier du collectif dénonce « l'aberration écologique, urbaine et environnementale » de ce projet, ainsi que le manque de transparence de la municipalité. Selon lui, le permis de construire n'a toujours pas été accordé et sera au mieux délivré le 7 avril 2022. « 53 arbres sur les 76 de la place vont être détruits. Chaque arbre a été parrainé, on a même plusieurs parrains par arbre », se félicite Christophe Aucagne. « On a

contacté certains parrains qui exercent une influence médiatique. Entre autres l'acteur Bruno Solo et le photographe Yann Arthus-Bertrand par l'intermédiaire de Thomas Brail ou encore l'acteur Denis Lavant par un adhérent du collectif. Les autres parrainages se sont faits spontanément. On espère qu'on n'arrivera pas au stade où les parrains s'agrippent aux arbres pour empêcher leur déracinement. On souhaite que le projet soit avorté avant », ajoute-t-il.

Thomas Brail est un activiste qui a inspiré le collectif à instaurer le parrainage des arbres de la place Aristide Briand de la Ville de Sète. Ce dernier est le fondateur du GNSA (Groupement National de Surveillance des Arbres), association créée il y a 3 ans pour lutter contre l'abattage des arbres. En août 2019, il a campé 28 jours au sommet d'un platane devant le ministère de la Transition écologique. Son action avait alors eu un grand retentissement médiatique (à lire ici).

### Un projet qui n'impacte pas que l'environnement

Selon Christophe Aucagne, le coût des parkings handicape les sétois les plus défavorisés, renforçant les clivages sociaux. « Il y a deux ans, lors d'une réunion publique au cinéma Comedia, François Commeinhes a déclaré que les sétois les moins aisés se gareraient au parking Victor Hugo, les plus aisés au parking du kiosque et les très aisés aux halles. Ajoutant que les plus défavorisés financièrement se gareraient au Mas Coulet et viendraient en centre-ville à pied », rappelle M. Aucagne.

Le collectif qui se mobilise tous les samedis depuis 12 semaines, regroupe 700 inscrits et 250 adhérents à l'association. Il a lancé une pétition « Non au projet de parking souterrain sous la place du kiosque à Sète » qui a recueilli plus de 5 100 signatures.

En attendant un jugement sur le fond, un référé suspension a été déposé par les avocats du collectif le 27 décembre 2020 contre l'acte de démolition de la place et d'arrachage des arbres. « Il est impensable de commencer des travaux sans avoir obtenu de permis de construire au préalable, justifie le trésorier de l'association. On attend les résultats pour que

l'affaire soit jugée devant le Tribunal administratif de Montpellier, la mairie est au courant ». La municipalité dispose d'un délai de 15 jours à partir de la déposition pour préparer sa défense. Il ne lui reste désormais qu'une semaine.

La conférence de presse donnée par le collectif ce mercredi à 12H15 au cinéma Comedia devrait éclaircir l'affaire.

/////////

///

Publié le 23 novembre 2021 Lien

https://lesinguliersete.fr/sete-des-opposantsau-parking-aristide-briand-au-conseilmunicipal/

Sète: des opposants au parking Aristide Briand au conseil municipal

Environ 150 personnes étaient rassemblées sous les fenêtres de l'hôtel de ville ce lundi soir, pour protester contre la construction du parking souterrain de la place Aristide Briand.

La pression continue de peser sur la majorité municipale de la Ville de Sète par le collectif – Bancs Publics— concernant la construction du parking souterrain de la place Aristide Briand. En effet, avec une fréquentation touristique en hausse constante qui s'étale sur la quasitotalité de l'année, la Ville de Sète va bientôt lancer les travaux de construction du nouveau parking souterrain dans le cœur historique de la ville. Le projet est estimé entre 10 et 12 millions d'euros.

Les opposants qui se sont déjà rassemblés plusieurs fois sur la place Aristide Briand, dénoncent un projet ringard et aberrant qui ne va faire qu'attirer les véhicules polluants dans le coeur de Sète.

Alors que la Ville de Sète est en grave difficulté financière et que Sète Agglopôle Méditerranée semble suivre le même chemin, les opposants au parking souterrain dénoncent un gâchis financier majeur avec augmentation de l'impôt, de l'emprunt de la ville et des arbres déjà payés qui ne pourront pas être replantés.

<u>Une pétition en ligne a déjà recueillie 4100</u> signatures et près de 500 commentaires.

Un porte parole du collectif a pris la parole au conseil municipal

Quelques minutes après l'ouverture du conseil municipal qui a eu lieu hier soir, un représentant du collectif a pu s'exprimer en tout début du conseil municipal.

Christophe Lalia membre du collectif —<u>Bancs</u> <u>Publics</u>— a expliqué en préambule que, « toutes les études sur le climat établissent le même constat. Pour limiter si possible la hausse des températures toujours plus violentes, il faut réduire les émissions de Co2 et la végétalisation les zones urbaines. »

Avant de poursuivre, « vous envisagez donc de construire ce parking et de retirer une majorité des 73 arbres qui y ont été plantés il y a 4 ans à peine. En conséquence de quoi, le flux de véhicules appelé à rentrer en centre-ville sera encore plus important, et nous ne parlons pas des nuisances dues aux passages incessants de camions durant les deux à trois années que dureront les travaux. », explique-t-il. « Ce projet va à *l'encontre* des voeux, des recommandations, des objectifs, des textes officiels votés en région, au département de l'Hérault et à la communauté d'agglomération ou ici même en conseil municipal ».

François Commeinhes qui a pris la parole juste après l'intervention de Christhophe Lalia, a justifié la construction du parking sous terrain sur cette place par l'application de son programme électoral. « Ce projet faisait partie des programmes de campagne que nous avons menées. Les Sétois se sont exprimés, nous allons exécuter ce programme-là », répond-il sèchement aux inquiétudes des riverains.

/////////

#### Le Mouvement.info

///

Publié le 18 décembre, 2021

Lien

https://lemouvement.info/2021/12/18/video-sete-crime-durbanisme-mobilisation-contre-le-parking-souterrain-de-la-place-aristide-briand/
[VIDEO] Sète : crime d'urbanisme ?
Mobilisation contre le parking souterrain de la place Aristide Briand

« Ringard et aberrant, une atteinte à l'urgence climatique, une dégradation de la vie sociale, un coût exorbitant, » c'est ainsi que le collectif « Bancs Publics » qualifie le trou de 10 à 15 m de profondeur, pour mettre 300 places de parking sur deux niveaux en centre-ville à Sète, place Aristide Briand.

Embouteillages des quais et des ponts, de plus en plus de voitures en centre-ville, une augmentation de la pollution atmosphérique et sonore, un gâchis économique et écologique avec « la perte des arbres et du centre-ville rafraîchissement du par minéralisation de la place, » c'est la vision plutôt réaliste, des citoyens mobilisés au sein du collectif « Bancs Publics », à Sète. Une description qu'ils donnent dans leur appel à mobilisation avec leur pétition : « NON AU PROJET DE PARKING SOUTERRAIN SOUS LA PLACE DU KIOSQUE À SÈTE » qui rassemble environ 5.000 signataires.

<u>#Sète</u> Le collectif citoyen « Bancs publics » en lutte contre le projet de parking souterrain impliquant la destruction de la place Aristide Briand « arrêtons le massacre du cœur de ville » pic.twitter.com/VhqHTswCFU

Le Mouvement (@lemouvementinfo)
 December 18, 2021

#### Crime d'urbanisme?

Ce samedi 18 décembre, l'ambiance est studieuse, c'est le temps de l'organisation et de la préparation pour engager une résistance citoyenne : l'heure est à l'assemblée générale de l'association « Bancs Publics », en plein air sur la place, où doivent débuter les travaux dans quelques jours, courant janvier 2022. Ils en sont à leur 10e semaine de mobilisation, et il est question de faire prendre conscience aux Sétois que la concertation organisée par le maire François Commeinhes en plein confinement était « une mascarade. »

Plus inquiétant le collectif dénonce « des problèmes d'étanchéité liés à la présence de l'eau, dès les 6 ou 7 mètres de profondeur, » ce qui impliquerait dans ce cas, l'usage de pompes d'évacuation qui fonctionneraient de façon permanente, pendant et après les travaux. Travaux qui ne prendraient fin que dans trois ans.

Dès ce 3 janvier, des palissades seront posées autour de la place pour que les travaux puissent commencer. À partir du 5 et 6 janvier, débutent le démontage du kiosque, et ensuite le déracinement des 50 arbres. Ce matin, tous échangeaient leurs coordonnées pour mieux s'organiser et préparer des équipes d'urgence face à un projet qu'ils jugent comme un véritable crime d'urbanisme.

Pour les membres du collectif, « ce projet est aberrant, à contre-courant du programme « Action cœur de ville » négocié avec l'État, qui participe financièrement à la réfection du centre-ville. »

### « Bancs Publics » prochaine marque forte, de la mobilisation citoyenne à Sète

« Bancs Publics » compte aujourd'hui 600 personnes au sein du collectif, et plus de 200 font partie de l'association. « Bancs Publics » prochaine marque forte de la mobilisation citoyenne à Sète ? Certainement ! Ils ne sont pas là pour bécoter pieusement les décisions hâtives d'une majorité municipale. François Piettre explique « l'association c'est le bras armé, si l'on en a besoin en justice. »

**Et déjà, plusieurs recours sont prévus,** huit points d'illégalité sont pointés par l'association.

VIDEO] Interview François Piettre, membre de « Bancs Publics » : https://vimeo.com/658134132

**Pour Philippe Carabasse,** conseiller municipal et communautaire d'opposition, c'est « un projet insensé et d'arrière-garde ! un projet programmé sans étude préalable sérieuse. »

Philippe Carabasse, conseiller municipal et communautaire d'opposition à Sète [VIDEO] Interview : https://vimeo.com/658139017